

# LES MATIÈRES RECYCLABLES

Collecte hebdomadaire (à l'année)

Journée de collecte déterminée par votre adresse. Matières acheminées aux centres de tri Tricentris (Lachute et Terrebonne).

## CONTENANTS AUTORISÉS



### COLLECTE RÉGULIÈRE

Bacs roulants (fournis par la Ville) ou conteneurs (chargement frontal ou semi-enfouis)



### NOUVEAU! COLLECTE AVEC SURPLUS

Lors de certaines périodes indiquées au calendrier, les surplus de matières recyclables, placés à côté des bacs, seront acceptés sous les formes suivantes : sac de plastique transparent, ballot et contenant recyclable (max. 23 kg – 50 lb chacun)



## MATIÈRES ACCEPTÉES

La majorité des matières recyclables acceptées répondent aux deux conditions suivantes :

- C'est un contenant, un emballage ou un imprimé.
- C'est fait de papier, de carton, de verre, de plastique ou de métal.

### Trucs de pro :

- Séparez les diverses composantes recyclables d'un même élément avant de placer celui-ci dans le bac (p. ex., couvercle et contenant, circulaires et sac de plastique, boîte de biscuits et plateau de plastique, etc.).
- Déposez les matières de façon pêle-mêle, sans les emboîter.
- Il n'est pas nécessaire de rincer les contenants, mais le fait de les vider adéquatement (p. ex., avec une spatule) permet d'offrir de meilleures conditions de travail aux trieurs.



## PAPIER

- ✓ Papiers, journaux, circulaires, dépliants, revues, livres (sans couverture ni reliure)
- ✗ Papiers souillés, cirés, sablés, glacés (p. ex., photos), d'aspect métallisé ou papier parchemin, papier carbone, enveloppes matelassées, mouchoirs, essuie-tout, papiers peints, feuilles d'assouplisseur, lingettes nettoyantes
- ⚠ Rassembler le papier déchiqueté dans un sac de plastique transparent. Il n'est pas nécessaire d'enlever les fenêtres des enveloppes ni les brochures.



## VERRE

- ✓ Bouteilles et contenants alimentaires de toute forme et couleur
- ✗ Verres à boire, cristal, pyrex, miroirs, vitre, céramique, poterie, ampoules, tubes fluorescents



## MÉTAL

- ✓ Boîtes de conserve, bouchons, couvercles, papiers et assiettes d'aluminium, canettes de boisson, petits articles fabriqués exclusivement en métal (p. ex., cintres, moules à gâteaux)
- ✗ Bonbonnes de propane, bouteilles en aérosol, extincteurs, outils, clous, piles, gros objets en métal (p. ex., bicyclettes, barbecues, pièces de voiture)
- ⚠ Attacher les cintres de métal ensemble. Même rouillé, le métal peut être recyclé. Même souillé, le papier d'aluminium peut être recyclé.



## CARTON

- ✓ Boîtes et emballages en carton, contenants à pignons (cartons de lait), contenants multicouche (Tetra Pak<sup>MD</sup>), verres de café à porter
- ✗ Cartons souillés, cirés
- ⚠ Vider les boîtes de leur contenu et les mettre à plat. Jeter le couvercle en plastique des verres à café et les pailles des boîtes de jus. Il n'est pas nécessaire d'enlever la partie versante des contenants à pignons et multicouche.



## PLASTIQUE

- ✓ Contenants, bouteilles, bouchons et couvercles de plastique munis d'un ruban de Möbius  
  
ainsi que sacs et pellicules d'emballage qui s'étirent
- ✗ Tout objet de plastique qui n'est pas un contenant ou un emballage (p. ex., paille, jouet, toile de piscine, meuble de jardin)
- ✗ Tout objet de plastique sans ruban de Möbius ou avec
- ✗ Styromousse et caoutchouc
- ✗ Sacs de plastique rigides qui ne s'étirent pas
- ✗ Emballages de plastique métallisés (p. ex., sacs de croustilles)
- ⚠ Faire un sac de sacs pour regrouper les sacs et pellicules d'emballage qui s'étirent.